Tribunal de première instance, art. 35 Règlement de procédure: langue de procédure, répartition des compétences

2003/0825(CNS) - 08/03/2004

La commission a adopté le rapport de M. José María GIL-ROBLES GIL-DELGADO (PPE-DE, E) qui approuve la proposition sans modification en procédure de consultation.